

VOUS EXERCEZ UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE



Artisans, commerçants, professionnels libéraux,
(actifs et retraités) vous intégrez la CPAM de la Drôme.

**Nous vous invitons à participer à des réunions
d'information à compter de février 2020.**

Inscrivez-vous aux réunions
www.cpam-valence.com/travailleurs-independants

